

COMMISSION CULTURE - COMMUNICATION - MUSIQUE

Compte-rendu de la réunion du 22 avril 2021

Présents : Nadine MUTIN, Laurence LENOIR, Edith JOUROT, Elisabeth CUDRY, Marie-France THOMAS, Myriam CHABRAT, Olivier LEROY, Laura DESCHAMPS

Excusés : Bruno PICONNEAUX, Magali GUIVARCH, Martine FAYOLLE, Michèle DALBY, Emilie BORNIBUS, Laure MORLAND, Corinne GUYOT-BRUNEAU, Fabien DUCAROUGE, Mylène DE GASPERI, Dominique ACCARY, Nathalie BERLAND, Cyril HATEM, Jennifer BOUVIER, Jacques MEDEAU, Maria-Paz FAVE USACH, Edith TOPENOT, Jean-François DELNESTE, Cherifa DOREY, Laurent CLUZEL, Christine BLANC-RICHARD.

Nadine MUTIN animatrice de la Commission ouvre la séance à 17 heures et excuse Bruno Piconneaux qui a eu un empêchement avec son travail. La séance se déroule par visio-conférence.

1). Salon du Livre

Edith Jourot est invitée à prendre la parole concernant le Salon du livre. Sachant qu'il a été annulé cette année en raison de la situation de crise sanitaire actuelle, Edith Jourot indique qu'après réflexion sur le choix de la date de report et des disponibilités de la salle, c'est le 3 avril 2022 qui a été retenu. L'ensemble des participants a été prévenu de l'annulation pour cette année : les clubs photos, les auteurs, les restaurateurs, etc.. Pour rappel 14 classes étaient engagées, c'est une grande déception pour les élèves que leurs œuvres ne puissent pas être exposées.

Madame Mutin, au nom de Madame Guivarch qui est excusée, demande si le Salon du Livre ne pourrait pas être organisé sur une autre commune. Madame Jourot indique que l'engagement a été pris auprès de Clénay pour 2022, et acté auprès des auteurs, mais que pour 2024 il peut être envisagé de le faire à Arc-sur-Tille. Il faudrait pouvoir aller visiter les salles et choisir un espace suffisamment grand.

2). Ecole de Musique

Olivier Leroy, directeur de l'école de musique Norge et Tille, informe les membres de la Commission que cette année doit être présenté, auprès du Département, le Projet d'établissement, renouvelable tous les 4 ans, à l'issue duquel est attribuée une subvention. Ce document doit rendre-compte des orientations choisies par les élus dans le cadre d'un projet de territoire. Pour ce faire, Olivier Leroy propose de mener des enquêtes qui permettraient de cibler le fonctionnement qui pourrait être envisagé pour l'école de musique à l'avenir. Il souhaiterait surtout pouvoir programmer avec les communes des animations dans les écoles et que cela rentre dans le Projet d'établissement. Il demande s'il serait possible de constituer un groupe de travail au sein de la Commission.

Madame Mutin demande s'il y a une date limite pour rendre le Projet. Olivier Leroy indique qu'il faudrait commencer maintenant pour que d'ici mai-juin il sache quelles sont les orientations choisies par les élus. Il va mener une étude auprès des communes, notamment auprès de Couternon, qui souhaite mettre en place des interventions en milieu scolaire. Quels tarifs seront votés, est-ce qu'il y aurait une prise en charge par la Communauté de Communes, etc.

3). Projet de territoire

Madame Mutin reprend la parole et indique que, dans la continuité de ce que viennent de dire Olivier Leroy et Edith Jourot, l'Ecole de musique et le Salon du livre sont deux orientations importantes qui rentrent dans la réflexion de projets de territoire menée par l'intercommunalité et portée par Frédéric Imbert. Ces deux activités culturelles permettent de créer du lien social sur le territoire. Grâce au réseau des bibliothèques, à la lecture, aux animations et à la musique, la Communauté de Communes a la possibilité de favoriser le lien entre les générations via la culture et la communication.

4). Informations diverses

Madame Mutin annonce que le Président Ludovic Rochette avait mentionné son intention d'externaliser les supports de communication dans le cadre de la réorganisation du service administratif. Les membres de la commission s'interrogent sur le départ de Laura Deschamps, agent administratif, dont le poste est supprimé alors qu'il présentait un réel atout pour la communication, permettant d'apporter des compétences et du lien entre les différents acteurs de la Commission : communication pour l'école de musique, le salon du livre, création de supports de communications divers (vœux, articles, réseaux sociaux, site internet, etc.). Sans agent administratif en charge de la communication, les membres de la Commission s'interrogent sur le suivi des actions qui ont été menées et des dossiers en cours (plan intercommunal, bulletin intercommunal, etc.). Est-ce qu'une offre de marché public va bientôt être lancée, sur quelle base ?

Edith Jourot et l'ensemble des membres de la Commission félicitent Olivier Leroy pour la vidéo « Sing Sign » qui a été créée avec l'école de musique et Théa Nougaro. La vidéo a été largement diffusée et partagée sur les réseaux.

Fin de la réunion à 17h35.

En attendant de connaître l'orientation donnée pour la Commission Culture, Communication et Ecole de Musique, aucune date ultérieure de réunion n'est prévue pour le moment.